



INITIATION RAQUETTES 3 JOURS D'EXCURSION AUTOUR DE BRIANÇON

Du 17/01/22 au 19/01/22

Séjours montagne

La ville de Briançon est située aux portes du parc national des Écrins et de la vallée protégée de la Clarée, dans les Alpes du Sud. C'est l'endroit idéal pour venir profiter de la neige et du soleil en même temps, et pour s'initier aux sports de montagne hivernaux. Les vallées perdues et sauvages, les forêts de mélèzes et les hameaux isolés dans la montagne... tous ces ingrédients en font un endroit parfait pour faire de la randonnée en raquette !

Nous vous proposons un séjour de trois jours pour découvrir cette activité et apprendre à utiliser les raquettes. Un accompagnateur en montagne assurera votre sécurité et vous fera explorer certains des lieux les plus sauvages de la région. Il s'agit d'un séjour en étoile, c'est à dire que nous nous déplacerons chaque jour au point de départ de la randonnée, et que nous reviendrons dormir chaque soir dans le même hébergement.

- Niveau : Niveau Evolution
- Massif : Briançonnais
- 3 jours
- 4 - 10 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 370,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : VALLÉE DE LA HAUTE CLARÉE.

Le premier jour nous allons prendre contact avec le matériel. Nous débuterons par un itinéraire facile qui se trouve dans la haute vallée de la Clarée. Nous prendrons petit à petit de la hauteur et nous traverserons une jolie zone de forêt de mélèze, le maître des lieux. Nous en profiterons pour faire quelques exercices ludiques avec les raquettes. Nous retournerons à Névache en traversant quelques prairies pour terminer cette jolie boucle de mise en jambe.

D+ 250m /D- 250m, 4h de marche

JOUR 2 : VALLÉE DE LA GUISE

Ce deuxième jour nous partirons pour une randonnée raquette dans la vallée de la Guise proche de Serre Chevalier, une excursion sur le versant sud, si les conditions de neige le permettent. Nous naviguerons entre prairies et forêts de mélèzes, et nous essayerons de faire glisser les raquettes dans la descente : moment de rigolade assuré ! Durant toute la journée, nous profiterons d'une vue panoramique incroyable sur les montagnes qui entourent la ville fortifiée de Briançon.

D+ 420m / D- 420m, 5h de marche

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Le dernier jour nous irons chausser nos raquettes à Cervières, au pied du mythique col d'Izoard, à la frontière avec le parc naturel du Queyras. Ici le temps semble s'être arrêté et les hameaux isolés à l'architecture traditionnelle en témoignent. En suivant un itinéraire facile, nous prendrons un peu de dénivelé pour entrer dans la vallée suspendue de la Cerveyrette. À partir de là, plusieurs options d'itinéraires raquette s'offriront à nous. Jolis paysages, calme et tranquillité : tous les ingrédients pour terminer en beauté notre petit séjour en montagne.

D+ 500m / D- 500m, 5h de marche

NB : Le programme est donné à titre indicatif. L'accompagnateur reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, nivologiques ou bien encore par rapport au niveau physique et technique des randonneurs.

Séparation en fin d'après midi, à Briançon ou nuit supplémentaire au gîte.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants**, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

Équipement personnel

La tête

- **Lunettes de soleil** protection classe 4
- **Un bonnet chaud** et une casquette
- **Tour de cou**
- **Crème solaire** « écran total », un stick à lèvres

Le corps

- **Des sous-vêtements chauds**
- **Une polaire ou soft shell**
- **Une veste chaude** type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le vent

Les mains

- **Deux paires de gants** et de sous-gants et/ou de moufles.

Les jambes

- **Un pantalon** adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne). Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaut un collant sous un pantalon plus léger.

Les pieds

- **Des chaussures de randonnées** adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures

type « après-ski »

- **Une paire de guêtres** de bonne qualité (facultatif)

Le sac

- **Un sac à dos montagne** d'environ 35 litres

- **Un couvre sac** ou sac poubelle plastique dans lequel vous mettrez votre linge, il restera au sec si le sac à dos est mouillé. Le sac à dos rempli ne doit pas excéder 8 kg.

Prévoir des contenants pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau (! les sacs à pipette ne sont pas adaptées)

- **Un thermos** (facultatif)

- **Petite pharmacie** adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

Divers

- **Draps de sac** (sac à viande) pour la nuit

- **Une serviette de toilette**

- **Vivres de courses** (barres céréales, fruits secs...)

- **Petit couteau**

- **Appareil photo**

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2022. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Encadrement

Vous serez encadrés par un **Accompagnateur en Montagne diplômé du Diplôme d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme** connaissant parfaitement la région. Il aura une trousse de premier secours collectif et selon le massif une radio VHF en lien avec les secours.

Assurances

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -

Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :

979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage.** Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la pertes de bagages, représente 3,7 % du séjour. Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement en gîte de montagne confortables. Prix calculés pour chambres de 2 à 3 personnes maximum, couettes ou couvertures fournies. Douches chaudes. Repas cuisinés par les gîtes à base de produits locaux, souvent bios, bon et copieux. Pique-nique le midi.

Il s'agit d'un programme en étoile : nous dormirons tous les soirs dans le même hébergement. Chaque matin, le même guide de moyenne montagne viendra à votre rencontre et vous vous déplacerez ensemble, en partageant les voitures dans la mesure du possible, jusqu'au point de départ de la randonnée.

Cet hébergement vous est proposé sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transports depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des ascensions et aux hébergements seront assurés avec notre véhicule ROC ÉCRINS (sous réserve de disponibilité). Dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible ou insuffisant, l'encadrant pourra proposer sa voiture et pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

NB : Prévoyez des équipements adaptés à votre véhicule (pneus neige ou chaînes à neige), obligatoires sur certains axes routiers utilisés lors de votre séjour.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9

A la gare SNCF de Briançon, facilement accessible depuis Grenoble, Marseille et Valence ou directement au gîte.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	450,00 €
5	450,00 €
6	450,00 €
7	370,00 €
8	370,00 €
9	370,00 €

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat. La prise en charge de ses repas et nuitées
- **L'hébergement et la restauration** en gîte ainsi que les pique-niques
- **La location** du matériel (raquettes + bâtons)

Le prix ne comprend pas:

- **Vos vivres de courses**
- **Les frais** à caractère personnel : boissons, apéro...
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.